

Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite
(2000-2003)**

du Cégep de Trois-Rivières

Mai 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 20 mai 2004, la Commission a évalué le bilan que le Cégep de Trois-Rivières a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Le taux global de réussite des cours en première session a connu une légère hausse de 1998 à 2002. L'examen du taux de réussite ventilé démontre que le taux maximal de réussite des cours a progressé de façon importante alors que la somme des taux « *faible et nul* » a diminué. Dans son analyse, le Collège souligne l'amélioration remarquable du taux maximal, particulièrement pour la cohorte 2002. Il a aussi examiné les taux de réussite des disciplines ciblées ainsi que ceux de tous les cours ciblés dans son plan de la réussite.

La réinscription au troisième trimestre

Pour l'ensemble de la population, de 1998 à 2001, le taux de réinscription au troisième trimestre a augmenté et la cible fixée pour la cohorte 2001 a été atteinte. Pour trois des programmes ciblés par le Ministère, soit *Sciences humaines*, *Soins infirmiers* et *Techniques de l'informatique*, le taux de réinscription est resté stable. Les autres programmes ciblés, *Techniques administratives*, *Électrotechnique* et *Accueil et intégration*, ont connu une hausse de ce taux. Durant la période observée, le taux global de réinscription s'est maintenu au-dessus du taux réseau.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. De façon générale, les taux de diplomation aux secteurs préuniversitaire et technique ainsi que pour l'ensemble de la population du Collège sont supérieurs aux taux correspondants du réseau, autant en durée prévue que deux ans après la durée prévue. La performance du Collège au secteur technique, deux ans après la durée prévue des études, où il maintient systématiquement un avantage d'environ 8 % sur le réseau, est à souligner.

Appréciation des résultats obtenus

Le Collège constate la progression des indicateurs et se dit encouragé à poursuivre ses efforts visant à améliorer la réussite, la persistance et la diplomation de ses étudiants. Dans son prochain plan, le Collège entend accorder une attention particulière à la réussite en première session, notamment aux taux « *nul et faible* » de réussite aux cours, ainsi qu'à la diplomation dans son ensemble. La Commission est globalement en accord avec cette appréciation.

La mise en œuvre

Le Collège a mis en place la très grande majorité des mesures qui étaient prévues au plan. D'après lui, l'un des impacts positifs de la mise en œuvre du plan a été le développement de la concertation entre les différents groupes d'intervenants auprès des étudiants. L'ampleur du plan, notamment son grand nombre de mesures, a pu contribuer à une certaine dispersion des énergies. Pour son prochain plan, le Collège entend être plus concis et davantage cibler les orientations essentielles sur lesquelles il souhaite intervenir. Il prévoit aussi donner plus d'importance à l'appréciation de l'impact des mesures qu'il met en place. La Commission note que le Collège a néanmoins effectué un suivi annuel de la mise en œuvre de son plan, ce qui l'a amené à abandonner certaines des actions en cours de route et à en modifier d'autres afin d'adapter son plan aux résultats qu'il obtenait.

L'efficacité des mesures

Le Collège ne détermine pas explicitement les mesures qu'il considère les plus efficaces. Néanmoins, il considère que quelques-unes d'entre elles ont un impact significatif sur la réussite des étudiants, notamment, pour certains cours ciblés, la révision des contenus, la diminution du nombre d'étudiants et l'harmonisation des pratiques évaluatives. Les centres d'aide jouent des rôles importants dans l'amélioration des compétences en français écrit et en mathématiques. Le tutorat par les pairs aide les étudiants à réussir leurs cours, à améliorer leurs habitudes de travail et à augmenter leur confiance en leur capacité de réussir. Pour le Collège, il s'agit d'un moyen privilégié d'intégration aux études collégiales. Les mesures d'accompagnement vers les carrières scientifiques et technologiques ont un impact positif sur la motivation des étudiants. Pour la durée d'application du plan, environ 2300 participations à ces mesures ont été enregistrées. Enfin, le Collège constate que l'application du règlement sur la réussite a entraîné une diminution du nombre d'étudiants qui accumulent des échecs à répétition.

L'examen des taux de réussite des divers cours ciblés a permis au Collège d'évaluer qualitativement l'impact global des mesures s'appliquant à ces cours. Par ailleurs, il a évalué les mesures ciblées par la Commission ainsi que les mesures de soutien à l'orientation, notamment en recueillant l'opinion des participants et des intervenants à l'aide de questionnaires d'appréciation. Dans l'ensemble, environ 70 % des mesures prévues au plan ont été évaluées, la plus grande partie l'étant de manière qualitative. Cette évaluation est néanmoins suffisante pour permettre au Collège de déterminer, de façon générale, quelles mesures devraient être reconduites, et quelles mesures devraient être

modifiées ou retirées. Dans une prochaine étape, l'évaluation pourrait toutefois être plus rigoureuse. C'est d'ailleurs ce que prévoit faire le Collège.

Conclusion

De façon générale, depuis la mise en œuvre du plan, les indicateurs de réussite et de persévérance suivent une tendance à la hausse. Les taux de diplomation sont généralement stables ou en hausse. Le taux de diplomation au secteur technique, en durée prévue, est nettement supérieur au taux du réseau.

Dans la mise en œuvre de son plan, le Collège a démontré une bonne capacité à mobiliser son personnel autour de la réussite et de la diplomation en mettant en place un grand nombre de mesures. Le développement de la concertation entre les différents groupes d'intervenants auprès des étudiants, qui découle directement de leur mobilisation, est un impact positif important de cette mise en œuvre. Le Collège fait un réel effort pour présenter des données qualitatives et quantitatives pertinentes en rapport avec les principales mesures, et il a évalué la majorité des mesures mises en place. À une prochaine occasion, l'évaluation pourra néanmoins être plus rigoureuse.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Sylvain Parent, agent de recherche